

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Syndicat intercommunal D'Aménagement de la Moyenne Vilaine
S.A.M.O.V

Le dix neuf octobre deux mil dix

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement de la Moyenne Vilaine, légalement convoqué, le 06 Octobre 2010, s'est réuni à la Mairie de GUIPRY siège du Syndicat,

Sous la présidence de Monsieur DUTEMPLE Jean-Marie

Etaient présents Ms BAUSMAYER, BLAIRE, GICQUEL,
ROUL, TREMAUDANT, VIGNON

Etait absent Mr LE GARREC

Procuration de : Mr LE GARREC à M DUTEMPLE

Monsieur BLAIRE a été élu secrétaire

OBJET :

Monsieur le Président propose au comité de revoir les tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2011.

Après avoir délibéré le Comité DECIDE :

Tarifs 2011

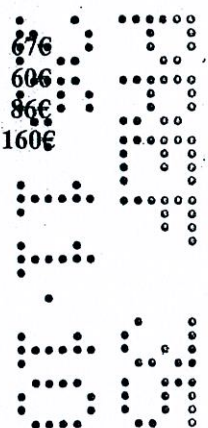
SALLE
POLYVALENTE

Pour les comités adhérents au Comité d'Animation et de Gestion de la SALLE POLYVALENTE	-Location pour la soirée à partir de 15H :	148€
	-Location pour la journée :	202€
	-Location pour deux journées :	328€
	-Location pour la 3 ^{ème} journée et au delà, forfait par jour :	+104€
Pour les mariages :	-Location pour la journée :	381€
	-Location pour deux journées :	584€
Pour les comités non-adhérents au Comité d'Animation :		
- But non lucratif : POUR MOINS DE 400 PERSONNES		
	- Location pour la soirée à partir de 15H :	268€
	- Location pour la journée :	354€
	- Location pour deux journées :	558€
- But non lucratif : POUR PLUS DE 400 PERSONNES		
	- Location pour la soirée à partir de 15H :	333€
	- Location pour la journée :	413€
	- Location pour deux journées :	601€
- But lucratif :		
	- Location pour la soirée à partir de 15H :	494€
	- Location pour la journée :	613€
	- Location pour deux journées :	989€
Rassemblement politique :		
	- location pour ½ journée	468€
	- Location pour la journée :	771€
	- Location pour deux journées :	1278€
Pour les festivités exceptionnelles (réveillon, ...) :		978€
Matériel traiteur : forfait		92€
Location des petites salles et du bar au 1er étage et local annexe :		
	<i>Forfait journalier</i>	67€
Forfait nettoyage, salle, vestiaires et sanitaires :		60€
Forfait nettoyage, salle, vestiaires, sanitaires et partie cuisine :		86€
Rangement tables et chaises,		160€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR L'AMENAGEMENT
DE LA MOYENNE VILAINE
(S.A.M.O.V.)
Siège : Mairie de GUIPRY

Le Président,
Jean-Marie DUTEMPLE



Département d'Ille-et-Vilaine

Arrondissement de REDON

S.A.M.O.V.

REPUBLIQUE FRANCAISE



EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Syndicat intercommunal D'Aménagement de la Moyenne Vilaine
S.A.M.O.V

Le dix neuf octobre deux mil dix

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement de la Moyenne Vilaine, légalement convoqué, le 06 octobre 2010, s'est réuni à la Mairie de GUIPRY siège du Syndicat,

Sous la présidence de Monsieur DUTEMPLE JEAN-MARIE

Etaient présents Ms BLAIRE, BAUSMAYER, VIGNON, GICQUEL,
ROUL, TREMAUDANT

Etait absent M LE GARREC

Procuration de : M LE GARREC à M DUTEMPLE

OBJET :

Monsieur BLAIRE a été élu secrétaire

Monsieur le Président demande au Comité de compléter la délibération des tarifs de la salle polyvalente pour les locations d'une durée de trois jours et plus

Tarifs 2011

SALLE
POLYVALENTE

APRES AVOIR DELIBERE:

Le Comité décide d'appliquer les tarifs suivants par journée consécutive supplémentaire et à partir de la 3^{ème} journée :

Complément
De
Délibération

Pour les non adhérents au Comité de Gestion :

- But non lucratif :
- * pour moins de 400 personnes +177€
- * pour plus de 400 personnes + 206€
-
- But lucratif : + 306€

Pour les rassemblements politiques : +386€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,
M DUTEMPLE

